



Cagnotte le 2 novembre 2024

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Madame la Préfète des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : Suivi Aciérie CELSA

Madame la Préfète,

Comme vous le savez la SEPANSO suit attentivement la situation sur la zone industrialo-portuaire de Bayonne-Tarnos.

Nous venons de prendre connaissance de l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Bordeaux : Par jugements en date du 27 janvier 2023, le Tribunal administratif de Pau, saisi par 31 riverains, avait enjoint à la préfète des Landes et au préfet des Pyrénées Atlantiques, dans un délai de 6 mois, de prendre un nouvel arrêté modifiant le chapitre 4 de l'arrêté n° 20216-227 du 24 mai 2016, en fixant les seuils maximaux d'émission de cadmium et de ses composés, des HAP et du mercure à 0 g/L, modifiant le chapitre 3.2 de l'arrêté n° 20216-227 du 24 mai 2016 en limitant les émissions en Nox des conduits n°1 et n°3 à 100 ng/Nm³ et complétant le chapitre 6.2.3. En second lieu le Tribunal avait prononcé l'annulation des décisions implicites de rejet nées du silence gardés par la préfète des Landes et le préfet des Pyrénées Atlantiques en tant qu'ils n'avaient pas fait droit aux réclamations des requérants.

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires avait adressé à la Cour administrative d'appel le 3 avril 2023 une série de recours pour demander l'annulation de tous les jugements du 27 janvier 2023 –

Le 8 octobre 2024 la Cour administrative d'appel de Bordeaux a rejeté la requête du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

J'aimerais que les membres du CODERST aient droit à un point d'information sur cette situation afin de connaître ce que l'État prévoit pour cette ICPE.

Veillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr

Copie à : SEPANSO 64